Zeitschrift: Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 7 (1933)

Heft: 10: Der Schweizer Sammler = Le Collectionneur suisse

Artikel: Ex-libris héraldiques neuchâtelois

Autor: A.C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-387102

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ex-libris héraldiques neuchâtelois.

Nous venons de recevoir de Neuchâtel deux ex-libris héraldiques dus au talent d'un artiste orfèvre et graveur, Mr. Ernest Röthlisberger, qui mérite de se faire un nom dans l'art du blason.

Pour tous les amis du «noble sçavoir», le phénomène de l'adaptation successive de la forme de l'écu et surtout des armes extérieures — timbre, lambrequins, tenants et supports — aux styles des diverses époques, est un fait bien connu et il serait vain d'insister sur l'évolution intervenue au cours des siècles, du prégothique au Louis XVI. Les temps modernes nous ont apporté, eux aussi, bien des essais d'assimilation des armoiries au goût du jour, mais nous avons rarement rencontré, dans ce domaine, des tentatives qui nous aient donné pleine satisfaction; une fantaisie trop outrée et, souvent aussi, une méconnaissance totale de la signification exacte des pièces héraldiques, enlèvent généralement toute valeur à ces ébauches.

Les œuvres d'Ernest Röthlisberger, logiquement conçues et solidement étudiées, apportent à cet égard quelque chose de réellement nouveau, qui ne s'écarte pas néanmoins de la tradition et des règles chères au Père Ménestrier. Les lambrequins y sont, par exemple, présentés sous une forme originale complètement modernisée où l'on ne retrouve ni le synthétisme un peu primitif du gothique, ni les savants arrangements de la Renaissance, ni la pompe un peu lourde du Louis XIV, ni encore la grâce flottante des découpes du XVIIIe siècle, enveloppant parfois dans leur envol des chérubins et des «putti» de toute sorte; ce sont bien cependant, comme jadis, des manteaux de livrée, détaillés et arrangés pour servir de fond à l'écu, mais leur nouveauté réside dans le plissage des découpures, repliées à angles vifs, de façon à offrir nettement les caractères géométriques propres aux conceptions actuelles du style moderne. De nature quelque peu austère, renforçant l'impression de grandeur et de puissance qui s'en dégage, ces œuvres supportent victorieusement l'examen critique de tous leurs détails, chacun de ceux-ci se trouvant transposé avec une parfaite logique selon les concepts les plus récents de l'art décoratif. Le heaume et son cimier conservent, comme il se doit, l'aspect d'un casque ancien, simplement stylisé dans le goût actuel; quant à la modernisation des tenants, elle peut soutenir avantageusement un parallèle avec les fantaisies carnavalesques des temps jadis.

Les illustrations que nous donnons ici permettent de préciser encore ces appréciations; elles reproduisent deux gravures au burin destinées à la bibliothèque de deux descendants d'anciennes familles neuchâteloises, Mr. *Henri de Bosset* (1932. 78 × 82 mm.) et *Jean-Jacques de Tribolet* (1932. 68 × 69 mm.)

Originaires de la région de la Neuveville et du Landeron où leur nom est cité dès 1302, mentionnés en 1351 au Val-de-Ruz, les Tribolet devinrent bourgeois de Neuchâtel en 1457; cinq rameaux furent successivement anoblis de 1593 à 1642. Les armoiries primitives, dont les émaux sont

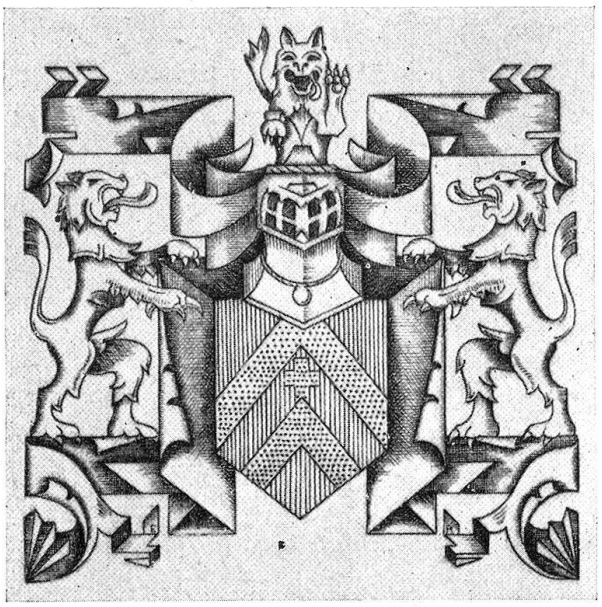

Fig. 1. Ex-libris de Mr J. J. de Tribolet

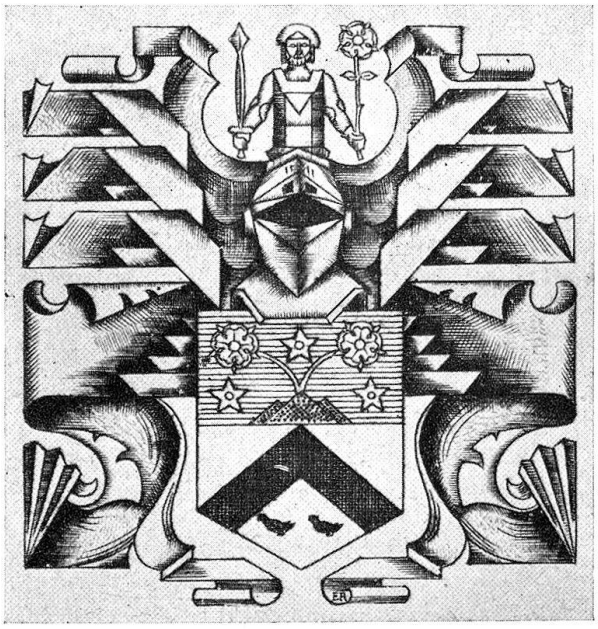

Fig. 2. Ex-libris de Mr Henri de Bosset

inconnus, portaient un chevron chargé d'une croisette; elles prirent ensuite la forme suivante : *de gueules à deux chevrons d'or* et se maintinrent ainsi, pour plusieurs branches, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, donnant naissance à une variante qui se rencontre encore actuellement : *d'azur à deux chevrons d'or*. La lettre de noblesse octroyée en 1593 par Henri IV, roi de France, concède des armes qui participent de ces diverses versions : *d'azur à deux chevrons d'or, le second surmonté d'une croisette d'argent, au lion d'or issant en pointe.* Enfin, le rameau auquel appartient Mr. J. J. de Tribolet porte : *de gueules à deux chevrons d'or, le second surmonté d'une croisette du même.* C'est cet écu que l'artiste a exécuté dans sa manière personnelle (fig. 1); l'on remarquera la forme hexagonale donnée au heaume et la façon caractéristique dont les lambrequins sont développés, ainsi que, notamment, le plissage original des pans inférieurs du manteau. Le cimier et les deux lions qui supportent les armoiries sont aussi nettement modernisés, sans perdre cependant quoi que ce soit de leur allure héraldique.

La seconde gravure (fig. 2) est aux armes de la famille de Bosset, venue de la Neuveville, bourgeoise de Neuchâtel en 1729 et anoblie par le roi de Prusse en 1787, avec concession d'armes: *coupé au 1 d'azur à un rosier fleuri de deux roses d'argent tigées et feuillées de sinople mouvant d'un roc d'or et accompagné de trois mollettes malordonnées du même; au 2 d'argent au chevron de sable accompagné en pointe de deux merlettes du même rangées en fasce.* Cette planche se distingue par la disposition toute spéciale des découpures des lambrequins, inspirée avec hardiesse des critères fondamentaux du style moderne.

Nous nous trouvons ainsi en face de compositions bien étudiées qui marquent une véritable évolution de l'art héraldique dans le cadre des règles immuables du blason et qui ne sauraient manquer de retenir, à ce titre, l'attention de tous ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à cette science. *A. C.*

Cartes de nouvelle année *(suite)*

Auguste Hagmann, le bon artiste bâlois, nous adresse ses vœux illustrés d'un bois représentant un couple dans une barque, avec la cathédrale de Bâle à l'arrière-plan. Le même graveur a créé également une très jolie allégorie pour Mr. *Otto Bertschi-Riese,* le maître imprimeur bien connu; nous avons reçu en outre, troisième œuvre du même auteur, une crêche de Noël très habilement composée pour Mr. *Paul H. Schulthess,* de Bâle.

La série des cartes de souhaits xylographiées se complète encore d'un intéressant Saint-Christophe, de *Claude Jeanneret,* s'avançant dans une nuit illuminée où rayonne un astre au millésime 1933. *Henry Meylan,* de Genève, a gravé pour Mr. le notaire *F. Spielmann,* à Lausanne, une famille en costume du siècle passé, dont les enfants brandissent fleurs et cadeaux pour la nouvelle année. M. le Dr. *E. Riggenbach,* pour présenter les vœux